

*Cabinet du premier ministre*

perçoivent. C'est ainsi qu'au cabinet du premier ministre, la moitié du personnel travaille aujourd'hui à la section du courrier. Le premier ministre reçoit un nombre inconcevable de lettres. Je ne me souviens pas du nombre exact. J'ai déjà témoigné au comité permanent des prévisions budgétaires en général; le plus grand nombre des lettres reçues ce jour-là par le premier ministre—et il y en avait 11,000—portait sur la situation des merles au Nouveau-Brunswick et sur la campagne entreprise en leur faveur. Il est nécessaire de répondre à toutes ces lettres, comme à toutes les demandes de renseignements. Ainsi, au cabinet du premier ministre, 50 p. 100 de l'effectif s'occupe du courrier.

Le bureau du Conseil privé est une institution de longue date. Il y a encore vingt-cinq ans, il n'était constitué que d'une poignée de fonctionnaires qui faisaient office de secrétaires du cabinet et qui s'assuraient que les décisions étaient communiquées aux ministères et mises en pratique. Fondamentalement, le bureau a conservé ces fonctions en dépit des changements qui se sont produits au sein du gouvernement. Étant donné que le premier ministre préside le cabinet, c'est lui qui est responsable en dernier ressort de la communication des décisions collectives du cabinet aux ministères et qui veille à ce qu'on les mette en pratique. Vous comprendrez certainement, monsieur l'Orateur, que bon nombre de ministères interprètent à leur manière les mesures édictées, et qu'à cause de leur croissance, conséquence des lois que nous adoptons, ils ne sont pas toujours d'accord avec les décisions du cabinet et éprouvent des réticences à les mettre en pratique. Les ministres et surtout ceux d'entre eux qui dirigent des ministères critiqués le savent pertinemment.

Quant aux responsabilités du premier ministre, il est présent tous les jours pour la période de questions. En fait, si les députés veulent bien vérifier au hansard, ils constateront que le premier ministre actuel est sans doute celui qui, depuis vingt ans, est venu le plus souvent à la Chambre pour répondre aux critiques de l'opposition qui a d'ailleurs le droit et même le devoir de le critiquer. Il est clair, je pense, que le premier ministre n'est pas dans une tour d'ivoire; il vient tous les jours à la Chambre pour la période de questions et répond aux questions qui lui sont adressées. Ces questions concernent non seulement sa propre administration, mais également celle de l'ensemble du gouvernement.

Le premier ministre n'a aucun moyen d'échapper aux questions dont l'opposition le bombarde. Il est ici à la Chambre, il répond à ces questions et il doit répondre à toutes les critiques que lui font les membres de l'opposition; je pense que c'est bien clair. En fait, si l'on considère l'ensemble des questions posées, on voit facilement que c'est le premier ministre qui répond à la plupart d'entre elles. Il est sans aucun doute la cible de l'opposition et le premier porte-parole de son gouvernement.

Le député de Rocky Mountain a fait une remarque fort intéressante quant à la nature de notre politique. Il s'est plaint que le Parlement n'était pas nécessairement en mesure de freiner ou de contrer le premier ministre. Je suis assez d'accord avec lui. Je regrette moi-même que la plupart des questions politiques importantes se jouent à l'extérieur plutôt qu'à la Chambre. Je pense qu'il y a deux raisons à cela. La première, c'est que la Chambre ne nous sert pas toujours de forum politique. Je pense que nous perdons trop de temps à d'autres choses que des questions politiques. Nous perdons également du temps à suivre un rituel d'un autre âge. Nous n'avons alors plus le temps d'aborder les questions que le public canadien aimerait voir débattues en public. Je crois que faute d'avoir pris des

mesures pour faire face à cette réalité, la Chambre des communes a perdu beaucoup de son prestige aux yeux des Canadiens.

Il y a environ deux ans, un sondage de l'opinion publique a révélé que les gens commençaient à avoir moins de respect pour les députés et le Parlement lui-même. A mon avis, nous ne nous efforçons pas de contrôler le gouvernement et de l'obliger à rendre compte de ses actes. J'estime que le Parlement peut faire beaucoup plus pour mettre sa procédure à jour. Il peut s'attribuer des pouvoirs et devenir beaucoup plus efficace.

Cela signifierait que bon nombre de députés devraient abandonner bien des façons d'agir qu'ils considèrent comme importantes et vitales. A mon avis, monsieur l'Orateur, ce serait extrêmement pénible pour bien des députés que la Chambre modifie sa procédure, mais j'espère que le programme de réforme parlementaire entrepris par le leader de la Chambre rendra le Parlement plus utile, plus important et le ramènera au centre de l'activité politique du Canada.

Je ne suis pas d'accord avec l'ancien chef du Crédit social, Bob Thompson, qui avait un jour déclaré à l'Orateur qu'il se passait quelque chose d'épouvantable à la Chambre des communes parce que la Chambre était en train de devenir un organisme politique et qu'on commençait à y tenir des discussions politiques. A mon avis, c'est ce qui rend le Parlement intéressant. Nous devons réfléchir à notre comportement et à notre travail à la Chambre, de façon à pouvoir traiter rapidement des questions sur lesquelles il y a accord. Nous devons présenter les questions importantes aux Canadiens, en discuter de façon approfondie et trouver le moyen de les régler, au lieu de passer notre temps à faire des monologues comme nous le faisons actuellement. Pour qu'un débat soit valable, tous doivent y contribuer. A cause des règles et des usages actuels de la Chambre, ce n'est pas ce qui se passe; par conséquent, nous endormons de bien des façons la conscience des Canadiens au lieu de tirer partie de leur intérêt naturel pour la vie politique au Canada.

Je voudrais aussi faire observer qu'il y a deux bonnes raisons pour que le premier ministre et les ministres du gouvernement sortent de la Chambre, en passant par-dessus le Parlement, comme l'a dit le député de Rocky Mountain. Tout d'abord, il est utile et sain qu'ils quittent la Chambre des communes et l'atmosphère guindée d'Ottawa pour aller là où se trouvent les vrais Canadiens, ils peuvent ainsi se convaincre une fois de plus que le Canada est un pays varié. Si le premier ministre, ses ministres et les simples députés devaient rester continuellement dans la capitale nationale, ils auraient tendance à se laisser gagner par la mentalité qui y règne. C'est parce que les députés reviennent de leurs circonscriptions et de toutes les régions du Canada, qu'ils peuvent fournir des données à l'Administration au cours de la période de questions orales, dans les séances des comités et à la Chambre des communes dans des discours qu'ils font sur divers sujets. Ainsi, la Chambre des communes reprendrait la gestion du pays. Mon principal argument est que les premiers ministres et les membres du cabinet parcourent le pays pour cette raison salutaire et parce que c'est un moyen important de communiquer avec les électeurs. Les gouvernements, premiers ministres, ministres, et députés de l'arrière-ban de tous les partis aiment se faire ré-élire. Les jours à la Chambre d'un premier ministre, ministre ou simple député qui perd contact avec sa circonscription sont comptés. Il est donc salutaire d'aller parler aux gens et les écouter.